

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIREVersion en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Trouver une solution, c'est notre métier.
Sécuriser vos activités, c'est notre engagement.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Table des matières

Bienvenue	4
Accessibilité	4
Accessibilité au lieu de formation	4
Transport - Hébergement – Restauration	5
Présentation de l'organisme : ORGANIGRAMME.....	6
Serge SABIANI	6
Paul PASQUALETTI	8
Organisation et informations pratiques.....	9
Equipements :	9
Horaires :.....	9
Compétences acquises	9
Déroulement :	9
Modalités administratives et facturation.....	9
Règles de fonctionnement	10
Délai de traitement des demandes	10
Réclamations et satisfaction.....	10
Protection des données personnelles.....	10
Le site internet.....	11
Accueil des personnes en situations de handicap	11
Une exigence à travers la démarche QUALIOPi	12
Charte Qualité – Notre engagement	12
Notre engagement qualité :.....	12
Pilotage de la qualité :	12
Responsabilité partagée :	13
Taux de satisfaction et taux abandon 2025	13
Financement	13
Prix.....	13

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPi :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPi : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Accompagnement sur option	13
Modalités de financement.....	13
Nos formations	14
Objectifs de la formation.....	14
Contenu de la formation	16
Supports documentaires	16
Public concerné et prérequis.....	17
Nos autres formations bientôt au calendrier	17
Évaluation et satisfaction	18
Modalités d'évaluation	18
Règlement intérieur	18
Attestation de conformité RGPD	29
Précisions sur les parties prenantes à la formation :.....	29

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

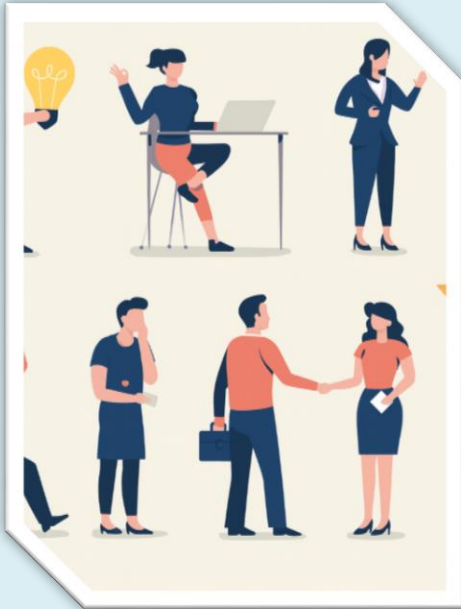
Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Bienvenue

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre centre de formation, spécialisé dans le domaine de la prévention des risques. Nous sommes enchantés de vous accueillir et de faire partie de cette étape importante de votre parcours. Vous avez fait le premier pas vers la sécurisation de votre environnement professionnel et nous sommes là pour vous guider tout au long de ce chemin. Nous vous souhaitons de passer une très bonne formation !



Dans cette formation consacrée au DUERP – RPS (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et à la prévention des Risques Psycho – Sociaux (RPS), vous entrez dans un espace d'apprentissage pensé pour être à la fois enrichissant et agréable.

Tout au long de ce parcours, nous serons à vos côtés pour vous accompagner avec bienveillance.

Vous trouverez ici des temps d'échanges, d'écoute et de partage pour progresser en toute confiance.

Ce livret d'accueil a pour vocation de vous présenter l'ensemble des moyens mis à votre disposition pour suivre votre formation DUERP - RPS dans les meilleures conditions.

Notre objectif : vous permettre d'acquérir les connaissances, les méthodes et les outils nécessaires pour évaluer, prévenir et gérer efficacement les risques professionnels dans vos structures. Il est votre guide pratique pour avancer sereinement dans la formation.

Nous vous souhaitons une formation riche, utile et pleinement réussie.

Accessibilité

Accessibilité au lieu de formation

Les formations ont, par principe, lieu au siège des collectivités et/ou des entreprises. Néanmoins, en cas de besoin, le prestataire est en mesure de dispenser la formation sur des sites appartenant au Groupement Economique et Solidaire (GES) CAP SOLIDAIRE.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Les sites suivants sont mis à notre disposition :

- Corte : RN 200, Route de Saint-Jean, 20250 ; <https://maps.google.com/maps/place/Corte,+Corte,+Corte,+Corte,+Corte/@42.7166667,9.8333333,15z>;
Restauration la plus proche : le snack de la gare ;
- Île-Rousse : 41 avenue Paul Doumer, 20220 ; <https://maps.google.com/maps/place/Île-Rousse,+Île-Rousse,+Île-Rousse,+Île-Rousse,+Île-Rousse/@42.7166667,9.8333333,15z>;
Restauration la plus proche : Stella mare ;
- Bastia : [110 Rue Socrate Visani, 20200](#) ; <https://maps.google.com/maps/place/Bastia,+Bastia,+Bastia,+Bastia,+Bastia/@42.7166667,9.8333333,15z>;
Restauration la plus proche : Le C5 ;
- Ajaccio : Résidence du Stiletto, 20090 ; <https://maps.google.com/maps/place/Ajaccio,+Ajaccio,+Ajaccio,+Ajaccio,+Ajaccio/@42.7166667,9.8333333,15z>;
Restauration la plus proche : galerie a Rocade MEZZAVIA.

Transport - Hébergement – Restauration

Les frais de transport des participants jusqu'au lieu de formation ne sont pas pris en charge par l'organisme de formation et restent à la charge du bénéficiaire ou de son employeur. Les participants sont accueillis à partir de 8h45, afin de permettre un démarrage de la session à 9h00.

Un espace d'accueil est mis à disposition.

La pause méridienne, prévue de 12h30 à 13h30, est libre : les repas ne sont pas inclus dans la formation.

Toutefois, une liste de restaurants et points de restauration à proximité du lieu de formation peut être complétée sur demande. Les pauses intermédiaires du matin et de l'après-midi sont organisées par l'organisme et comprises dans la prestation.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIREVersion en vigueur au 1^{er} janvier 2026**Présentation de l'organisme : ORGANIGRAMME****Serge SABIANI**

Responsable pédagogique et référent handicap : SABIANI Serge
 Adresse : 7, Boulevard PAOLI 20200 BASTIA
 Téléphone : 06 22 71 47 43
 Email : sergesabiani@wanadoo.fr

IPRP 19090253
 Représentant légal
 Formateur
 Responsable
 Pédagogique
 Référent PSH handicap
 Référent qualité

FORMATIONS

Années 1981 – 1985 Diplôme Maîtrise de droit
 Année 1990 diplôme de l'Ecole Nationale de la Santé Publique
 Années 2001 Diplôme D.E.S.S Ingénierie de formation
 Années 2011 Certificat de management stratégique I.N.E.T
 Formation de formateur en 2025 sur les fondamentaux de la pédagogie en pratique et sur le thème de l'hygiène et la sécurité (CNFPT)

Domaines d'intervention

Prévention des risques professionnels : élaboration et mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ;
 Prévention des risques psychosociaux (RPS) : diagnostic, intégration dans le DUERP, actions de sensibilisation et prévention ;
 Santé et sécurité au travail : méthodologie, obligations réglementaires, rôle de l'employeur et des acteurs internes ;
 Management global des risques : planification, suivi et amélioration continue des démarches de prévention.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Un parcours consacré à l'amélioration de l'organisation et des méthodes pour réduire les risques et gagner en performance tout en restant proche du terrain. Les formations tiennent compte du travail réel et des situations de poste.

Votre **DUERP - RPS** va vous conduire à moins de **TMS**, à des postures adaptées, une meilleure maîtrise des risques psycho - sociaux. Un travail collaboratif nous conduira à des objectifs clairs et mesurables, l'appropriation d'un déroulé progressif (repères, démonstrations, mises en situation). L'organisation formation permet d'en assurer le suivi (feuilles d'émargement, évaluations, attestations). L'expérience acquise est un gage de facilitation de **l'animation et de l'organisation des retours d'expérience**.

Serge SABIANI, responsable pédagogique

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Paul PASQUALETTI



Coordonnées

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,
Certificat QUALIOPI : 10122146

Responsable pédagogique et référent handicap

Ancien **officier supérieur de sapeur-pompier professionnel**, titulaire du **brevet de prévention**, j'ai exercé pendant de nombreuses années des fonctions opérationnelles et de commandement, notamment dans le domaine de la **prévention des risques**, de la **sécurité des établissements** et de la **gestion de crise**.

Aujourd'hui **consultant et formateur indépendant**, j'accompagne les **collectivités, établissements publics et entreprises** dans l'élaboration et la mise à jour du **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**, ainsi que dans la prise en compte des **risques psychosociaux (RPS)**.

Ma démarche pédagogique est **pragmatique, accessible et orientée terrain**. Elle vise à vous transmettre des méthodes claires, des outils opérationnels et des repères réglementaires directement applicables dans votre environnement professionnel.

Les actions de formation s'inscrivent dans le cadre de la **certification QUALIOPI – Actions de formation**, garantissant la qualité, la rigueur et l'adaptation des contenus proposés.

Pour améliorer votre expérience, les formations DUERP sont la plupart du temps coanimées. Aussi, nous intervenons en binôme pour enrichir, par nos compétences, la complétude des interventions :

- L'un en réglementation et organisation,
- L'autre en prévention opérationnelle et animation sécurité.

Cette collaboration permet d'enrichir les contenus et favorise une approche pédagogique équilibrée, garantissant la qualité, la fiabilité et la cohérence de l'accompagnement proposé tout au long du parcours de formation.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Organisation et informations pratiques

Equipements :

Les formations nécessitent des projections vidéo. Nous disposons également du matériel nécessaire.

Horaires :

Les horaires et la date de la formation sont indiqués sur votre convocation.

Les formations se déroulent généralement de 9h00 à 17h00 avec des pauses prévues. Une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi, ainsi qu'une pause déjeuner d'une heure le midi. Vous avez la possibilité de déjeuner dans la salle de formation.

En revanche, les repas ne sont pas pris en charge par notre centre de formation.

Une durée pensée pour progresser sereinement : La formation s'étale sur 14 heures / 2 jours].

Un lieu d'apprentissage flexible : Présentiel, en salle commune ou à domicile.

Compétences acquises

Pour toute formation, une évaluation des acquis est effectuée en fin de formation. SS GESTION et/ou PASQUALETTI Paul Consultant Partenaire tiennent à disposition des stagiaires, les résultats de chacune de ses évaluations.

Déroulement :

Chaque formation se déroule avec des cours théoriques et pratiques, comprenant des exercices concrets, des QCM sur la théorie, ainsi que des mises en situation professionnelle sur modèles

Modalités administratives et facturation

Un convention de formation et un devis seront signés avant le démarrage.

Des feuilles d'émargement seront à renseigner à chaque demi-journée.

Une attestation individuelle de présence et un certificat seront remis à la fin de la formation.

Pour enrichir votre expérience, les formations DUERP sont la plupart du temps coanimées par deux formateurs certifiés, qui unissent leurs compétences complémentaires : L'un en réglementation et organisation, L'autre en prévention opérationnelle et animation sécurité.

Cette collaboration vise à enrichir les contenus et à favoriser une approche pédagogique équilibrée, garantissant la qualité, la fiabilité et la cohérence de l'accompagnement proposé tout au long du parcours de formation.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Par conséquent, deux conventions et deux devis séparés sont établis, dont les montants cumulés représentent le coût total de la prestation ; chaque organisme facture directement sa part au client.

Règles de fonctionnement

Une présence active et régulière : Votre assiduité est essentielle.

Un climat de respect et de confiance : chaque stagiaire doit pouvoir s'exprimer librement. La confidentialité vis-à-vis des autres stagiaires devra être respectée.

Un cadre propice à la concentration : Téléphones en mode silencieux pour favoriser l'attention.

Délai de traitement des demandes

Toute demande d'inscription est traitée dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de sa réception. Un accusé de réception vous sera adressé par courriel, précisant la suite donnée à votre demande.

Réclamations et satisfaction

Toute réclamation peut être transmise par écrit à :

sergesabiani@wanadoo.fr; pasqualetti.paul@orange.fr

Un accusé de réception vous sera adressé sous 7 jours ouvrés.

Les questionnaires de satisfaction (anonymes) sont recueillis en fin de formation.

Protection des données personnelles

M SABIANI Serge et PASQUALETTI Paul, entrepreneurs individuels à responsabilité limitée, appartenant chacun à deux entités de formation distinctes ont validé la même politique de confidentialité et sont conjointement responsables du traitement des données.

Ils définissent ensemble les finalités et moyens des traitements liés aux actions de formation (gestion des inscriptions, suivi pédagogique, facturation, compte-rendu financeurs, etc.), et garantissent ainsi que les données personnelles recueillies auprès des stagiaires dans le cadre de leurs activités de formation sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, droits exerçables au point de contact unique: contact@2sp2.fr; éventuellement à sergesabiani@wanadoo.fr; et/ou pasqualetti.paul@orange.fr;; sachant que le message sera systématiquement transmis à l'autre organisme.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Les catégories de données qui peuvent être traitées sont essentiellement l'état civil, les coordonnées, les données professionnelles, les données de suivi, les éventuelles données de santé si aménagements handicap.

Les données sont utilisées uniquement à des fins de gestion de la formation et conservées pendant durée de conservation : 5 ans.

Un exemplaire de la politique de confidentialité précisant ces modalités est consultable sur le site www.2sp2.fr, par chaque stagiaire.

Le site internet

L'ensemble de nos informations sont accessibles depuis le site : www.2sp2.fr

Accueil des personnes en situations de handicap

Une formation ouverte à tous : Nos formations sont accessibles à chaque participant.

Un accompagnement personnalisé : Si vous êtes en situation de handicap, nous cherchons ensemble les ajustements nécessaires. Nous adaptons supports, outils et modalités pédagogiques. Dans une démarche inclusive et conformément aux exigences légales (loi du 11 février 2005) et aux attentes du référentiel QUALIOPI, notre organisme veille à l'accessibilité des prestations pour les personnes en situation de handicap.

Avant toute entrée en formation, un **entretien individuel de positionnement** permet d'identifier d'éventuels besoins spécifiques. Si une situation de handicap est déclarée ou détectée, un **réfèrent handicap** est mobilisé afin de proposer des aménagements adaptés : ajustement des supports pédagogiques (mise à disposition de documents adaptés), adaptation des modalités d'évaluation, rythme individualisé, accessibilité des locaux, recours à des outils numériques d'assistance ou à un tiers accompagnant si nécessaire.

Tout au long du parcours, un **suivi individualisé** est assuré pour garantir la qualité de l'accompagnement, la sécurité des apprenants et le respect de leur rythme d'apprentissage. Lorsque la situation l'exige, nous collaborons avec les partenaires spécialisés (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP, associations locales) afin de mettre en œuvre les adaptations nécessaires. Ainsi, aucune personne ne se voit exclue du dispositif : notre engagement est de rendre chaque parcours **accessible, sécurisé et équitable**.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Une exigence à travers la démarche QUALIOPI

Vos formateurs mettront leur expertise et leur expérience à votre service, pour rendre cette formation vivante, concrète et accessible. Plus qu'un simple accompagnement, ils vous proposent une démarche fondée sur l'échange, la pratique et l'adaptation à vos besoins réels.

En tant que professionnels inscrits dans la démarche QUALIOPI, ils s'engagent à garantir la qualité de chaque étape du parcours : Depuis la préparation des contenus jusqu'à l'accompagnement personnalisé de chaque stagiaire. Cette certification est la promesse d'une formation rigoureuse, respectueuse de vos attentes et orientée vers des résultats concrets.

Leur rôle est de vous transmettre des outils directement utilisables, mais aussi de créer un climat de confiance et de bienveillance, afin que chacun puisse progresser sereinement et avec motivation.

Charte Qualité – Notre engagement

Notre engagement qualité :

Des prestations conformes au Référentiel National Qualité (QUALIOPI) et une amélioration continue de nos actions.

Principes fondamentaux :

Transparence : offre, modalités, résultats attendus ;
Analyse des besoins avant chaque formation ;
Adaptation des parcours (y compris handicap) ;
Compétence et qualité pédagogique des formateurs ;
Prise en compte des retours participants ;
Veille pédagogique, technologique et réglementaire ;
Réponse rapide et formalisée aux réclamations ;
Organisation efficace et évaluée.

Pilotage de la qualité :

Un référent identifié garantit la mise en œuvre des procédures, le suivi de la documentation et l'animation de l'amélioration continue.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Responsabilité partagée :

La qualité est l'affaire de tous : Chaque membre contribue au respect de cette charte par son engagement et son professionnalisme.



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : actions de formation.

Taux de satisfaction et taux abandon 2025

- Taux de satisfaction : 100%
- Taux d'abandon : 0%

Financement

Prix

Les prix des formations sont indiqués sur le devis transmis au client. Les tarifs indiqués sur devis seront déterminés après avoir figé la nature et le périmètre de la prestation. Ils sont exprimés en euros et **hors taxes**

Accompagnement sur option

Nous pouvons, si vous en manifestez le souhait, vous accompagner dans la préparation de votre dossier de financement auprès de l'OPCO dont vous dépendez. Afin d'optimiser les chances d'acceptation et d'éviter les périodes de saturation administrative (« caisses vides »), il est fortement conseillé d'anticiper le montage du dossier.

Certaines périodes de l'année (notamment entre septembre et décembre) sont plus propices au traitement des demandes. N'hésitez pas à nous contacter dès votre projet de formation finalisé pour planifier ensemble les démarches et constituer un dossier complet dans les meilleurs délais

Modalités de financement

En cas de prise en charge par un OPCO, il appartient au client :

- De faire la demande de prise en charge,

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPi :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPi : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

- De vérifier son acceptation,
- De fournir l'accord écrit à l'organisme de formation avant le début de la formation.

Si l'OPCO ne prend en charge qu'une partie du coût, le règlement par le Client est effectué dans son intégralité à l'organisme de formation, **la partie prise en charge par l'OPCO est à recouvrer par le Client auprès de l'OPCO**. En cas de refus de prise en charge par l'OPCO, **la totalité de la prestation reste à la charge du Client**.

Nos formations

Formation au DUERP et RPS (formation au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et d'analyse des Risques Psycho – Sociaux)

Apports théoriques interactifs : Les notions essentielles vous seront présentées de manière claire et participative.

Travaux pratiques et études de cas : Vous aurez l'occasion de travailler sur des situations concrètes pour appliquer immédiatement vos acquis.

Utilisation d'outils concrets et opérationnels : Vous repartirez avec des ressources simples et efficaces, utilisables dans votre structure.

Les séquences pédagogiques se déclinent de la manière suivante :

Présentation des objectifs pédagogiques ;
 Alternance théorie / pratique ;
 Échanges interactifs, études de cas, mises en situation.



Objectifs de la formation

Comprendre les obligations réglementaires liées au DUERP : Vous découvrirez et maîtriserez les bases légales et réglementaires qui encadrent le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ainsi que les enjeux du DUERP.

Vous vous approprierez la méthodologie d'évaluation des risques : Pas à pas, vous apprendrez à utiliser une méthode claire et pratique pour identifier et analyser les risques.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Vous identifierez, évaluerez et traiterez les risques psychosociaux : Un temps particulier sera consacré aux RPS, car ils concernent directement la qualité de vie au travail.

Vous rédigerez un plan d'action opérationnel et adapté : Enfin, vous serez guidé pour transformer vos observations en un plan d'action concret.

Vous apprendrez à maîtriser un outil de gestion interactif d'évaluation des risques à travers l'outil en ligne OIRA proposé par l'INRS destiné à aider les entreprises à réaliser leur évaluation des risques professionnels, à faciliter les actions de mise à jour et mettre en œuvre les solutions d'archivage.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Contenu de la formation

Jour 1

Séquence 1

- Accueil ;
- Actualités et évolutions législatives ;
- Contexte, enjeux et cadre réglementaire :
 - Structuration de la démarche projet : COPIL, Groupes de travail ;
- Macro-planning ;
- Identification des unités de travail ;

Séquence 2

- Exemples concrets de collecte d'informations à partir de :
- Repérage des dangers ;
- Évaluation des risques ;
Première hiérarchisation ;
- Apprendre à se servir de l'outil OIRA.

Jour 2

Séquence 3

- Structurer le DUERP et son plan d'action ;
Élaborer un plan d'action ;

Séquence 4

- Règles de mise à jour, archivage ;
- Mettre l'outil OIRA de l'INRS au service de l'amélioration des conditions de travail et du management par la qualité ;
- Restitution des travaux ;
- Conclusion, engagement post-formation.

Supports documentaires

Afin de garantir de bonnes conditions de suivi de la formation, des supports documentaires seront transmis par courrier électronique dès validation de l'inscription.

Le bénéficiaire s'engage à en prendre connaissance et à se présenter le jour de la formation muni des documents reçus.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Public concerné et prérequis

Cette formation s'adresse à tout public et donc indifféremment aux agents de collectivités, responsables RH, salariés, encadrants, dirigeants, préventeurs et chefs d'équipe. Aucun prérequis technique n'est exigé, mais une motivation à renforcer la culture sécurité et prévention est essentielle.

Nos autres formations bientôt au calendrier

GESTION DE CRISE

Exercices de gestion de crise

Testez vos dispositifs de sauvegarde et préparez vos équipes aux situations d'urgence grâce à des mises en situation réalistes : activation de poste de commandement et initiation aux réflexes opérationnels.

FORMATION

Recenser et agir – Mise à jour du DUERP

Réactualisez votre Document Unique et votre plan d'action en partant de la réalité de votre terrain. Évitez les sanctions en disposant d'un DUERP à jour, priorisé et relié à un plan d'action chiffré.

RESSOURCES HUMAINES

Analyser les accidents du travail

Formez vos équipes à une méthode d'analyse des accidents pour en identifier les causes et mettre en place des mesures de prévention techniques, organisationnelles et humaines.

Manager la prévention des risques professionnels (secteur sanitaire et médico-social)

Structurez votre démarche de prévention globale : pilotage de projet, lien avec le Document Unique et le programme TMS PRO, évaluation des actions engagées.

ACCOMPAGNEMENT

Médiation et apaisement des situations de crise

Désamorçez les tensions grâce à un cadre de médiation structuré : objectivation des causes, écoute et co-construction d'engagements partagés.

AIDE A L'OBTENTION DE FINANCEMENTS

Identifiez vos besoins, définissez vos priorités et montez des dossiers solides pour mobiliser les dispositifs de financement (OPCO, aides ciblées, subventions).

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Évaluation et satisfaction

Évaluations formatives en cours et en fin de formation, sous la forme de quiz, auto-évaluation à chaud et à froid.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Modalités d'évaluation



Un auto - positionnement pour bien démarrer :
Pour cibler vos besoins dès le début.

Des quiz pour apprendre en douceur : Vérification progressive de la compréhension.

Une mise en situation finale : Étude de cas pratique pour appliquer vos acquis.

Règlement intérieur

Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation

Applicable dès janvier 2026

Préambule :

Les formations sont la plupart du temps coanimées par deux formateurs relevant chacun d'un organisme de formation distinct : **SS GESTION** et **ALTERRIS - Paul PASQUALETTI Consultant Partenaire**.

SS GESTION – SABIANI Serge Consultant Partenaire ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI Consultant Partenaire ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Ces deux entités apparaissent sous la dénomination :

SS GESTION – SABIANI Serge 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA Consultant Partenaire

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr

N° de SIRET 923 439 830 00012

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 94202148020 auprès du préfet de la région de Corse (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) –

Code APE 70.22Z

N° IPRP 19090253

Certificat QUALIOPi : 10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPi : 10122146

Chacun des deux formateurs se sont accordés sur le contenu du règlement intérieur. Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes applicables aux bénéficiaires participant à une action de formation organisée par :

M. Serge SABIANI *Consultant Partenaire*, dont le siège social est situé au 7, Boulevard PAOLI 20200 BASTIA, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 942 021 480 20 et/ou :

M. Paul PASQUALETTI - ALTERRIS *-Consultant Partenaire* ; Le BEVINCO N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia- Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse

Le présent règlement intérieur précise les mesures relatives à l'hygiène, à la sécurité, à la discipline et au bon déroulement des formations. Le règlement s'applique à tous les bénéficiaires, salariés ou non, participant à une action de formation, qu'elle soit réalisée en présentiel, à distance, ou en situation de travail.

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions concernent toute prestation réalisée par l'un ou l'autre organisme, via le site commun. Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPi :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPi : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

de formation organisée par SS GESTION et/ou PASQUALETTI Paul. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Le présent règlement s'applique à toutes les formations dispensées par chacun des organismes, que celles-ci soient réalisées en intra ou dans des locaux extérieurs.

Article 2 – Règles d'hygiène et de sécurité

Les bénéficiaires doivent respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité. Les consignes d'évacuation sont affichées dans les locaux et doivent être suivies sans délai. En cas d'accident, le bénéficiaire doit en informer immédiatement le formateur. Pour les formations à distance, chacun veille à un environnement sûr et calme.

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène. Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 3 – Discipline générale – Présence

Les stagiaires sont invités à se présenter en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans les locaux de formation.

Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas de retard au stage, les stagiaires doivent avertir les formateurs en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction ou les responsables de la formation.
- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, les formateurs doivent informer préalablement l'entreprise de ces absences.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

- Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

Si le bénéficiaire ne se présente pas à la première demi-journée et ne se manifeste pas, cette absence sera considérée comme un abandon immédiat.

Si le bénéficiaire participe au démarrage de la formation mais s'absente 2 (deux) demi-journées consécutives et plus précisément l'après-midi de la première journée ainsi que le matin de deuxième journée, cette absence sera considérée comme un abandon immédiat.

Si le bénéficiaire annonce explicitement par mail ou par écrit qu'il met un terme à la formation avant la fin de celle-ci, ou si le bénéficiaire décide de ne pas participer à la dernière demi-journée, cette situation sera considérée comme un abandon, même si elle a déjà suivi plusieurs séquences

Article 4 – Accès aux locaux et connexions

L'accès aux locaux ou aux plateformes numériques est réservé aux personnes autorisées. Les identifiants de connexion ne doivent pas être communiqués à des tiers.

4.1 Délais de traitement des demandes

Toute demande d'inscription est traitée dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à compter de sa réception. Un accusé de réception vous sera adressé par courriel, précisant la suite donnée à votre demande.

Article 5 – Interdictions

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées. En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers

Il est interdit de vapoter, consommer de l'alcool ou enregistrer les cours sans autorisation. L'usage d'appareils électroniques à des fins non pédagogiques est proscrit.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Article 6 Consignes incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 7. Conditions d'annulation, de report ou d'abandon

7.1 À l'initiative du client

Toute demande doit être formulée **par écrit**.

- **Annulation plus de 15 jours ouvrés** avant la formation : pas de frais.
- **Annulation entre 5 et 10 jours ouvrés** : facturation de 50 % du montant total.
- **Annulation à moins de 5 jours ouvrés** : facturation de 100 %.

Absence du stagiaire sans justification : facturation de 100 % (sauf accord particulier ou cas de force majeure).

Le remplacement d'un stagiaire est possible jusqu'à 48h avant le début de la formation.

7.2 À l'initiative de l'organisme de formation

M. Serge SABIANI et/ou M. PASQUALETTI Paul, peuvent reporter ou annuler une session en cas :

- D'inscriptions insuffisantes,
- De problème logistique majeur,
- D'empêchement du formateur (maladie, force majeure).

Le bénéficiaire est alors informé dans les meilleurs délais.

Si des sommes ont déjà été versées, elles seront intégralement remboursées ou imputées sur une session ultérieure, sans autre indemnité.

Délai de rétractation Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, à compter de la date de signature du présent contrat, le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter. Pour exercer ce droit, il devra adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à l'organisme de formation. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée ni retenue par chacun des organismes.

7.3 Critères qualifiant un abandon dans une formation format 2 jours = 4 demi-journées

Si le bénéficiaire ne se présente pas à la première demi-journée et ne se manifeste pas, cette absence sera considérée comme un abandon immédiat.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Si le bénéficiaire participe au démarrage de la formation mais s'absente 2 (deux) demi-journées consécutives et plus précisément l'après-midi de la première journée ainsi que le matin de deuxième journée, cette absence sera considérée comme un abandon immédiat.

Si le bénéficiaire annonce explicitement par mail ou par écrit qu'il met un terme à la formation avant la fin de celle-ci, ou si le bénéficiaire décide de ne pas participer à la dernière demi-journée, cette situation sera considérée comme un abandon, même si elle a déjà suivi plusieurs séquences.

Conséquences administratives et financières

- En cas d'abandon (justifié ou non), sachant que les heures de formation non faites, ne peuvent être facturées, il est prévu une clause indemnitaire compensatoire, stipulée dans la convention (contrat) de formation. Elle précise que le client s'engage à verser une indemnité financière venant réparer le préjudice économique subi du fait de l'absence du stagiaire, étant rappelé que cette somme ne peut évidemment pas constituer un produit comptable relevant de l'activité de formation au sens du bilan pédagogique et financier. **Il ne s'agit donc pas d'une facturation au client du prix de la formation, ou d'une partie du prix, mais une indemnité financière** faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique, correspondant au contrat, à la convention ou à la commande initialement signée.
- L'abandon est mentionné dans le suivi de présence et signalé au financeur, le cas échéant.
- Aucune attestation de suivi ou certificat de réalisation ne peut être délivré.

Article 8. Durée et tarifs

Formation DUERP « classique » : 2 jours. Format modulable selon cible et besoin.

Formation et Accompagnement DUERP : en général, 5 jours (mais variable selon la taille de l'établissement et la personnalisation du besoin).

Modalités : Deux conventions et deux devis séparés sont établis, dont les montants cumulés représentent le coût total de la prestation ; chaque organisme facture directement sa part au client. Cette organisation assure la transparence, la conformité administrative et l'opposabilité des engagements contractuels.

Les tarifs seront déterminés sur devis après avoir figé la nature et le périmètre de la prestation. Ils sont exprimés en euros et **hors taxes**. Chaque devis émis par l'une ou l'autre des entités de formation (ci-après dénommées individuellement "l'Organisme SS GESTION et Paul PASQUALETTI") correspond à la moitié du coût total THT de la formation. Les factures émises respectivement

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

par chaque Organisme, pour un montant équivalent, additionnées, couvrent intégralement ledit coût global.

Article 9 – Sanctions disciplinaires

Tout manquement au présent règlement pourra entraîner un avertissement ou une exclusion temporaire ou définitive. Le bénéficiaire sera informé des faits reprochés et pourra présenter ses observations avant toute sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- Soit en un avertissement ;
- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre ;
- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'État ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 10 Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail. Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé, au préalable, par SS GESTION et/ou Paul PASQUALETTI, des griefs retenus contre lui. Lorsque les responsables de la formation envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Les responsables de la formation convoquent le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.
- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté.

Les responsables de la formation indiquent le motif de la sanction envisagée et recueillent les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires. Il est saisi par les responsables de la formation après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée. Le stagiaire est avisé de cette saisine.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.
- Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Article 11 – Représentation des bénéficiaires

Pour les formations d'une durée supérieure à 500 heures, un représentant et un suppléant sont élus afin de présenter les réclamations relatives au déroulement de la formation.

Article 12 – Responsabilité des bénéficiaires

Les entités de formation déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels. Les bénéficiaires doivent éviter d'apporter des biens de valeur non nécessaires à la formation.

Article 13 – Confidentialité et propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques sont la propriété exclusive de M. Serge SABIANI *Consultant Partenaire et* M. Paul Pasqualetti *Consultant Partenaire* et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans leur autorisation. Les échanges durant la formation sont soumis à la confidentialité.

Article 14 – Données personnelles

Les organismes de formation SS GESTION et PASQUALETTI Paul interviennent en qualité de responsables conjoints du traitement des données personnelles collectées dans le cadre des

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

actions de formation qu'ils coaniment. Chacun a adopté, d'un commun accord, les dispositions d'une politique de confidentialité partagée. Elles s'appliquent à toute prestation réalisée par l'un ou l'autre organisme, via le site commun. Les organismes ont conclu un accord définissant leurs responsabilités respectives au regard du RGPD.

Les personnes concernées peuvent exercer l'ensemble de leurs droits auprès du point de contact suivant : contact@2sp2.fr; C'est un point de contact unique pour l'exercice des droits mais la demande peut aussi indifféremment être transmise à pasqualetti.paul@orange.fr; ou sergesabiani@wanadoo.fr; la demande sera, dans ce cas, systématiquement transmise à l'autre organisme.

Article 15 – Gestion des réclamations

Les entités de formation mettent à disposition des bénéficiaires une procédure formalisée de gestion des réclamations afin de garantir un traitement transparent, rapide et équitable de toute demande ou insatisfaction.

Toute réclamation peut être formulée par les personnes concernées :

- Auprès du point de contact suivant : contact@2sp2.fr; C'est un point de contact unique pour l'exercice des droits (mail commun ou l'adresse de l'OF « pilote ») mais la demande peut aussi indifféremment être transmise à pasqualetti.paul@orange.fr; ou sergesabiani@wanadoo.fr; la demande sera, dans ce cas, systématiquement transmise à l'autre organisme.

Par courrier postal à :

- Serge SABIANI Consultant Partenaire 7, Boulevard PAOLI 20200 BASTIA
- ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

À réception, un **accusé de prise en charge** est adressé au bénéficiaire dans un délai maximum de **5 jours ouvrés**. La réclamation est analysée et une réponse motivée est fournie dans un délai maximal de **30 jours**.

Les réclamations sont enregistrées dans un registre dédié et font l'objet d'un suivi permettant d'identifier d'éventuelles actions correctives ou préventives.

Article 16 Politique de confidentialité – Traitement des données personnelles des stagiaires

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPi :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPi : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

Préambule : Les organismes de formation **SS GESTION et PASQUALETTI Paul** interviennent en qualité de responsables conjoints du traitement des données personnelles collectées dans le cadre des actions de formation qu'ils coaniment. Chacun a adopté, d'un commun accord, les dispositions de la présente politique de confidentialité : elles s'appliquent à toute prestation réalisée par l'un ou l'autre organisme, via le site commun.

Les organismes ont conclu un accord définissant leurs responsabilités respectives au regard du RGPD. Les personnes concernées peuvent exercer l'ensemble de leurs droits auprès du point de contact suivant : contact@2sp2.fr; C'est un point de contact unique pour l'exercice des droits (mail commun ou l'adresse de l'OF « pilote ») mais la demande peut aussi indifféremment être transmise à pasqualetti.paul@orange.fr; ou sergesabiani@wanadoo.fr; la demande sera, dans ce cas, systématiquement transmise à l'autre organisme.

Précisions sur les parties prenantes à la formation :

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

1. Identité des responsables du traitement

Nous soussignons,

SABIANI Serge, entrepreneur individuel à responsabilité limitée, 7, Boulevard PAOLI 20200 BASTIA,

Et

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPI :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPI : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

PASQUALETTI Paul, entrepreneur individuel, le Bevinco N° 56, rue des rivières, 20620 Biguglia,

Sommes chacun responsable du traitement des données personnelles recueillies auprès des stagiaires dans le cadre des actions de formation professionnelle.

2. Finalités du traitement

Les données personnelles identifiables (nom, prénom, coordonnées, parcours professionnel, informations administratives) sont nécessaires pour :

- La gestion administrative des inscriptions et des conventions de formation,
- L'édition des feuilles d'émargement, attestations, certificats,
- Le suivi pédagogique et administratif,
- Satisfaisant aux obligations légales de traçabilité et de compte-rendu des actions de formation.

3. Fondement légal

Le traitement repose sur l'exécution contractuelle (inscription à une action de formation) et le respect des obligations légales applicables aux organismes de formation.

4. Caractère obligatoire/facultatif des données

Les informations demandées sont obligatoires pour la gestion de la formation. À défaut, l'inscription ne pourra pas être validée.

5. Destinataires des données

Seuls les responsables du traitement, SABIANI Serge ainsi que M PASQUALETTI Paul, et, dans certains cas, leurs partenaires administratifs ou financiers (OPCO, comptable : KALLISTE FIDUCIAIRE,) ont accès aux données. Aucune donnée ne sera transférée hors de l'UE ni cédée aux niveaux à des fins commerciales.

6. Durée de conservation

Les données sont conservées pendant (durée : 5 ans) à compter de la fin de la formation, conformément aux obligations réglementaires. Au-delà, elles sont supprimées ou anonymisées.

7. Droits des personnes concernées

Chaque stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de ses données, ainsi que du droit à la portabilité. Toute demande s'exerce à l'adresse suivante : sergesabiani@wanadoo.fr; et/ou pasqualetti.paul@orange.fr;

8. Réclamations

En cas de difficulté, vous pouvez également saisir la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOPi :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOPi : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

et des Libertés) pour toute réclamation.

9. Sécurité des données

Des mesures de sécurité techniques et organisationnelles sont mises en œuvre pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données (ex : accès restreint, mot de passe, conservation des documents papier dans un lieu sécurisé, etc.).

Attestation de conformité RGPD

Préambule : Les organismes de formation SS GESTION et PASQUALETTI Paul interviennent en qualité de responsables conjoints du traitement des données personnelles collectées dans le cadre des actions de formation qu'ils coaniment.

Chacun a adopté, d'un commun accord, les dispositions de cette attestation : elles s'appliquent à toute prestation réalisée par l'un ou l'autre organisme, via le site commun. Les organismes ont conclu un accord définissant leurs responsabilités respectives au regard du RGPD. Les personnes concernées peuvent exercer l'ensemble de leurs droits auprès du point de contact suivant : contact@2sp2.fr;

C'est un point de contact unique pour l'exercice des droits (mail commun ou l'adresse de l'OF « pilote ») mais la demande peut aussi indifféremment être transmise à pasqualetti.paul@orange.fr; ou sergesabiani@wanadoo.fr; la demande sera, dans ce cas, systématiquement transmise à l'autre organisme.

Précisions sur les parties prenantes à la formation :

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

Nous soussignons, SABIANI Serge et PASQUALETTI Paul, entrepreneurs individuels à responsabilité limitée, attestent sur l'honneur que les données personnelles recueillies auprès des stagiaires dans

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Version en vigueur au 1^{er} janvier 2026

le cadre de nos activités de formation sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données, droits exerçables à l'adresse suivante : sergesabiani@wanadoo.fr; et/ou pasqualetti.paul@orange.fr;

Les données sont utilisées uniquement à des fins de gestion de la formation et conservées pendant durée de conservation : 5 ans.

Un exemplaire de la politique de confidentialité précisant ces modalités est consultable sur le site www.2sp2.fr; par chaque stagiaire.

Article 17 – Entrée en vigueur et diffusion

Le présent règlement intérieur entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026. Il est remis à chaque bénéficiaire avant la formation, affiché dans les locaux et disponible sur la plateforme numérique.

Fait à : Bastia

Date : 01 janvier 2026

<p>SABIANI Serge</p>	<p>SS GESTION Serge Sabiani 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA tel : 06 22 71 47 49 mail : sergesabiani@wanadoo.fr siret 923 439 830 00012</p>
<p>PASQUALETTI Paul</p>	<p>Pasqualetti Paul 20620 Biguglia SIRET : 844 905 539 00012</p>

SS GESTION – SABIANI Serge *Consultant Partenaire* ; 7 boulevard PAOLI 20200 BASTIA

Courriel : contact@2sp2.fr – sergesabiani@wanadoo.fr N° de SIRET 923 439 830 00012 – CODE APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro (NDA) 942 021 480 20 auprès du préfet de la région de Corse

IPRP N° : 190 902 53

Certificat QUALIOP1 :10122147

ALTERRIS - Paul PASQUALETTI *Consultant Partenaire* ; Le Bevinco N° 56 – Rue des Rivières 20 620 Biguglia

Courriel : pasqualetti.paul@orange.fr; contact@2sp2.fr; Téléphone : 06.10.17.73.14

SIRET : 844 905 539 00012 – CODE APE 7022Z

IPRP N° : 214 437 66

Déclaration d'activité (NDA) 942 021 478 20 auprès du préfet de la région de Corse,

Certificat QUALIOP1 : 10122146